

Construire l'Eglise ensemble

L'Eglise est toujours en mouvement. C'est pourquoi toutes sortes de réseaux et de nouvelles manières d'être Eglise émergent au sein de la paroisse locale, à ses marges et parfois même au-delà, pour répondre aux mutations sociétales.



 **Iwan Schulthess**
chef du département Théologie

De nouvelles formes de présence ecclésiale pour être Eglise ensemble de manière innovante

En ce moment, les Eglises sont particulièrement appelées à chercher de nouvelles manières d'être présentes. Partout sur le territoire ecclésial, on voit surgir des idées, des offres et des projets nouveaux. Certaines paroisses et institutions ecclésiales et para-ecclésiales font preuve d'un magnifique sens de l'innovation.

Chaque nouvelle forme de présence ecclésiale essaie d'ouvrir des espaces à notre foi dans ce qu'elle a de plus fondamental ainsi qu'à l'action du Saint-Esprit qui nous fait aller de l'avant. Il s'agit de permettre à des

personnes qui ne sont pas vraiment touchées par les offres ecclésiales d'entrer en contact avec l'Evangile. Ces nouvelles manières de faire Eglise naissent au sein des paroisses locales, mais aussi à leurs marges ou même au-delà; ce sont des initiatives qui émanent de la base. Et le projet «Eglise qui bouge» est là pour soutenir cette base: «Eglise qui bouge» n'est pas le moteur de l'innovation, mais essaie d'être au service de projets nouveaux au sein de la structure ecclésiale.

Garantir la durabilité

Si nous voulons que de nouvelles formes de présence ecclésiale s'intègrent durablement à notre Eglise, nous devons construire ce processus à long terme. C'est pourquoi le Conseil synodal a chargé l'équipe du projet «Eglise qui bouge» d'élaborer les bases qui serviront aux phases ultérieures de promotion et aux options de soutien. Ces bases sont nécessaires pour que les projets qui ont fait leurs preuves s'intègrent durablement à notre Eglise. Le but est de présenter au Synode d'hiver 2023 un concept pour la promotion à long terme des nouvelles formes éprouvées de présence ecclésiale dans la société, et de lui demander de débloquer les ressources nécessaires. Ce processus doit permettre à des projets appropriés de prendre une place importante et durable dans le travail ecclésial.

La décision du Synode de réserver 3% du temps de travail pastoral à ces formes ecclésiales novatrices constitue un jalon important dans cette démarche.

Offrir une formation continue en phase avec la promotion de l'innovation

Il faut favoriser l'innovation et il faut aussi savoir parfois encourager les personnes dotées du sens de l'innovation

et leur donner la force de concrétiser leurs idées, leurs rêves et leurs envies pour ranimer l'Eglise.

Il est donc important que la formation initiale et continue propose des modules qui ciblent le développement de certains talents en particulier, et qui renforcent les compétences de mise en œuvre. La collaboration avec la formation continue du corps pastoral devient ainsi une pierre angulaire d'«Eglise qui bouge»: toutes les offres de formation continue sont systématiquement développées en synergie et s'adressent aux trois ministères de notre Eglise. Le domaine de la formation est doublement impliqué: la Faculté de théologie de Berne est représentée au sein du groupe innovation et participe aux débats, et le directeur des stages pastoraux soutient le projet «Eglise qui bouge» en tant que membre du groupe de résonance.

Evolution des réglementations internes

De toute évidence, les prochaines phases de développement et de mise en œuvre de cette vision impliqueront de modifier le cadre juridique sur le plan de la forme et du fond. Le Conseil synodal en a pris acte, et il a indiqué, dans le point de vue sur l'objectif de législation «Rencontre et mouvement» que l'émergence de nouvelles manières d'être Eglise serait synonyme de changements au niveau de la réglementation. La société est constamment en mutation. Et c'est pourquoi l'Eglise aussi est toujours en mouvement. ■